



Formation VIVEA

Maîtrise des levains indigènes en transformation fromagère

Mercredi 17 et jeudi 18 mars 2021

9h-17h – Repas individuel à prévoir.

Salle sur la ferme d'Allicoud - 54 Chemin du Mûrier, 38410 Saint-Martin-d'Uriage

Avec Cédric ALBERT,
formateur en technologie fromagère au CFPPA d'Aurillac

Alternance entre théorie et mise en pratique, avec fabrication de levains

Renseignements - Inscription

Charlène Mignot – Addear 38

Tél. : 09 60 03 50 14 / 07 66 79 68 60

addear38@wanadoo.fr

117, rue des Alliés

38 030 Grenoble

Programme et modalités financières

Voir au dos



Objectifs de la formation

Apporter les connaissances théoriques nécessaires pour mieux maîtriser la fabrication des levains indigènes et leur utilisation selon les technologies.

Enjeux

Comprendre la création de levains indigènes. Etre capable de mettre en œuvre un ensemencement en levains indigènes. Adapter l'ensemencement en levains indigènes à la technologie.

Pré-requis Aucun pré-requis nécessaire.

Déroulé du programme

Jour 1

Apports théoriques sur :

- Les flores du lait cru.
- Courbe de croissance des bactéries lactiques et technologies
- Les différents moyens d'ensemencements rencontrés : levains indigènes mésophiles, thermophiles, lactosérum de lactique, o culture sur sérum...

Mise en pratique : précautions à prendre lors de la création des levains. Création des levains. Équilibres et acidité

Jour 2

- Mise en œuvre de divers levains
- Fabrication avec les levains indigènes.
- Dosage en fonction des technologies.
- Défauts de fabrication des levains.
- Conservation des levains

Durée 14 h

Intervenants Avec Cédric ALBERT, formateur en technologie fromagère du CFPPA d'Aurillac

Inscription Obligatoire avant le 1^{er} mars 2021. Caution de 50 € à envoyer pour valider votre inscription (restituée le jour de la formation).

Tarif et conditions : Gratuit pour les éligibles VIVEA. **Non éligibles : nous contacter.**

NB : 154 € sont pris en charge par le VIVEA pour les personnes éligibles*, dans la limite du plafond annuel de 2250 €. *à jour de leurs cotisations : chefs d'exploitation, collaborateur-trices d'exploitation, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité / porteur-euse-s de projet sous conditions.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation.

Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. [Plus de détails ici.](#)

Co-voiturage : Sauf avis contraire de votre part, les coordonnées des participants seront partagées pour faciliter les covoitages.

92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

L'ADDEAR de l'Isère : réunit des paysan-ne-s qui soutiennent des initiatives en milieu rural vers plus d'autonomie et de solidarités. Elle organise des formations et journées d'échange pour partager et apprendre de nouveaux savoir-faire afin de mûrir les pratiques paysannes. **Que vous soyez paysan.ne ou non, pour nous soutenir, vous pouvez adhérer ou faire un don à l'ADDEAR.**

Cette action est soutenue financièrement par :